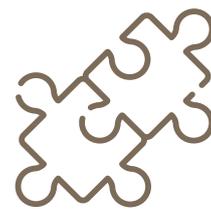


# LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°6

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2021



P. 5

**LE PLEIN DE SOUOIRES**  
**POUR ATTRAP'ONS !**

P. 8

**LA JOURNÉE  
DE NETTOYAGE  
DE LA NATURE**

P. 10

**LE SALON DU  
LIVRE S'INVITE  
À L'ÉCOLE**

P. 20

**LA SAISON  
CULTURELLE  
EST LANCÉE !**



Châtelaudren - Plouagat

# Édito



## SOMMAIRE

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 05 VIE LOCALE

ÉVÈNEMENT

COMMERCE & ARTISANAT

ENVIRONNEMENT

SPORT

VIE SCOLAIRE

SOCIAL

EN BREF

CHANTIERS & TRAVAUX

### 15 URBANISME

### 16 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

### 19 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

### 20 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances sous le soleil breton ou d'ailleurs et que chacun a pu recharger les batteries pour une année qui s'annonce encore bien dense.

#### BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Malgré la conjoncture sanitaire compliquée, les élèves de notre école publique ont pu concrétiser leurs nombreux projets durant l'année scolaire 2020-2021 :

- Projet potager sur les sites de Châtelaudren et de Plouagat et élevages de coccinelles et papillons
- Sorties à la journée pour des activités sportives de pleine nature à Guerlédan ou à Dol-de-Bretagne,
- Journées en randonnées ou en bord de mer (parfois malheureusement annulées du fait de la météo),
- Sorties à l'Écocentre du Trégor
- 2 journées voile sur l'étang de Châtelaudren (CM2), et cycle handball débuté en cours d'année puis interrompu à cause du covid,
- Fabrication de Bee-Wraps et de boutons pour l'Effet Mode par les élèves de CM,
- École et cinéma pour les classes de CE,
- Projet d'écriture de poèmes pour les classes de CE2-CM1-CM2 à la médiathèque de Plouagat avec Laurence et Claudie,

- Interventions musicales, dans toutes les classes (sauf pour les maternelles de Plouagat) par Stéphane BLANCHARD, d'artiste à Leff Armor communauté.

#### LA RENTRÉE 2021-2022

La rentrée scolaire qui a eu lieu le 2 septembre s'est déroulée dans les mêmes conditions sanitaires que la fin de l'année scolaire précédente, du fait de la recrudescence du virus. Ce dispositif qui a fait ses preuves a permis de limiter les cas covid l'an passé. Nous sommes bien conscients que ce n'est pas idéal pour les enfants qui aimeraient avoir plus de liberté pour jouer entre copains, mais il est de notre devoir de mettre en place une organisation qui préserve autant que faire se peut la santé de tous. Cette organisation est toute aussi contraignante pour les enseignants que pour les agents de la collectivité. Nous mettons en place les moyens pour accueillir l'ensemble des 385 enfants, tant à la garderie qu'au restaurant scolaire.

#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET NOUVELLE DIRECTION

À la rentrée, l'école compte à la rentrée 17 classes. (12 sur Plouagat, 5 sur Châtelaudren dont 2 classes bilingue breton). Cette rentrée a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice Mme BÉCHÉ Sandrine. Les élèves de CM sont désormais regroupés sur le site de Plouagat, le but étant de permettre une gestion collective du cycle 3, avec une mutualisation des outils et un travail collaboratif de l'équipe enseignante.



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

**Directeur de la publication :** Olivier Boissière.

**Directeur de la rédaction :** Thibault Le Provost

**Comité de rédaction :** Olivier Boissière, Thibault Le Provost, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Alain Trépard, Aline Le Roy, Isabelle Le Chanu, Sophie Le Bonhomme

**Impression :** imprimé à 2 300 exemplaires par Calligraphy Print

**Conception, rédaction et mise en page :**

Mairie de Châtelaudren-Plouagat - 02 96 74 10 84

**Crédit photos et illustrations :**

Isabelle Le Chanu, Thibault Le Provost, Sophie Philippe, Patrick Solo, Monique Lorant, Aline Le Roy, associations, commerces, écoles et presse locale, freepik.com

**Dépôt légal :** Octobre 2021

Pour la rentrée 2022-2023, la répartition des élèves sur l'un ou l'autre site se fera en fonction des effectifs des classes et des répartitions par niveaux jugées les plus pertinentes par l'équipe pédagogique.

Les inscriptions en cours d'année pour les TPS se feront désormais à la rentrée des vacances scolaires suivant l'anniversaire des trois ans de l'enfant.

Du côté des enseignant(e)s, nous enregistrons les départs de Mmes GOURIOU Victoria et MICHAUX Marie, enseignantes en CM2 sur le site de Plouagat, remplacées de façon définitive par Mme LANNE Florence. En biligue, Mme GUENO arrive sur le site de Châtelaudren.

### PROJET D'ÉCOLE 2020-2025 ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Un nouveau projet d'école 2020-2025 est en cours d'élaboration. Il favorisera la réussite de tous les élèves par une prévention de la difficulté scolaires dès le cycle 1 et un suivi personnalisé jusqu'au collège.

Cotés équipements, un plateau EPS verra le jour en début d'année 2022. Des travaux de rénovation énergétique des bâtiments sont également prévus (garderie, classes), ainsi que des aménagement de cours et du préau à Plouagat.

Enfin, quelques modifications d'horaires, école et garderie, notamment sur le site de châtelaudren, sont intervenues dès la rentrée :

- **Site de Châtelaudren :**  
École : de 8h45 à 12h  
et de 13h30 à 16h15  
Garderie : de 7h15 à 8h30  
et de 16h15 à 18h45
- **Site de Plouagat :**  
École : de 9h à 12h30  
et de 14h à 16h30  
Garderie : de 7h15 à 8h45  
et de 16h30 à 18h45

#### Sylvie Mével-Rault

Adjointe aux affaires périscolaires et aux relations avec les ALSH et le collège

## Merci à tous les bénévoles

La municipalité a organisé une réception le 25 septembre pour remercier les bénévoles qui avaient donné de leur temps pour les élections départementales et régionales de juin dernier et pour l'organisation de la soirée du 13 juillet.

Dans son mot d'accueil, M. le Maire les a félicité pour cet esprit civique et leur a donné rendez vous pour 2022. Deux nouvelles élections auront lieu l'année prochaine : Présidentielles et législatives. Si parmi vous des personnes ont envie de nous épauler, faites vous connaître auprès des mairies déléguées de Châtelaudren ou Plouagat.

Étaient aussi présents les bénévoles associatifs qui s'étaient impliqués

pour la bonne tenue de la soirée de Fête Nationale du 13 juillet. De l'avis de beaucoup, cette soirée aura été un succès, même si le repas de rue mis en place depuis plusieurs années n'a pas pu être organisé. La fanfare du COB et le tir d'un feu d'artifice sur l'étang de Châtelaudren ont émerillé le public. Pour une bonne organisation (sens de circulation, parking et accès), plusieurs membres d'associations de la commune se sont mobilisés.

M. Le Maire a indiqué que l'année prochaine, le repas de rue aura lieu à Plouagat, ainsi que le feu d'artifice. Une réflexion sur la possibilité d'alterner cette organisation sur les deux communes sera proposée aux associations qui gèrent cet événement.



## AGENDA

### 18 OCTOBRE

Championnat de Bretagne de Cyclocross

### 23 OCTOBRE

Cérémonie pour les nouveaux habitants et les bébés nés en 2019-2020

### 25 OCTOBRE

La Grande Foire  
Place du Général de Gaulle

### 30 OCTOBRE

Soirée Raclette Party de l'amicale Laïque de Châtelaudren

Marché de Noël dans les EHPAD de la commune

### 6 NOVEMBRE

Repas du club des supporters de Cyril Gautier

### 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Toussain : annulation du marché hebdomadaire

### 11 NOVEMBRE

Cérémonies et repas des anciens offert par le CCAS

### 13 NOVEMBRE

Repas de l'Apel de l'école Sainte-Thérèse

### 5 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'amicale laïque de Châtelaudren à la salle des fêtes de Plouagat

Championnat de Bretagne de Cyclocross à l'étang de Châtelaudren

### 27 DÉCEMBRE

Don du Sang

# Retour en images sur...

## L'ÉDITION 2021 DE COULEUR DE BRETAGNE

Vendredi 23 juillet, les artistes de tous âges ont profité d'une belle journée pour mettre images notre patrimoine.



## LES PRÉPARATIFS DE LA CONSTRUCTION DE BOÎTES À LIVRES

Samedi 25 septembre, 3 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes étaient en compagnie de Anne de l'association "On est pas que des cageots" à la déchetterie de Châtelaudren-Plouagat afin de récupérer des meubles et du matériel pour fabriquer de futures boîtes à livres qui seront installées sur la commune une fois construites. La récolte à été bonne et l'accueil par les agents de la déchetterie et les usagers très chaleureux.



## LE RÉCITAL OFFERT PAR PABLO ET SIDONIE À LA MÉDIATHÈQUE LA PARENTHÈSE

Vendredi 2 juillet, après avoir exposé une partie de leurs œuvres respectives à la médiathèque, Armelle Le Coq et son mari, Sylvain, alias « Pablo et Sidonie » ont assuré le décrochage de l'exposition en musique et en public.



## LA RÉUNION DE LANCEMENT DES BÉNÉVOLES DU FESTIVAL ATTRAP'ONS

Près d'une centaine de bénévoles ont répondu à l'appel de l'association Fest'in Leff. Il se sont réunis le vendredi 20 août et chacun a ensuite découvert sa ou ses missions du week-end, avant de lever le verre de l'amitié offert par la Brasserie guingampaise Distoufer.

## LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES AGRICOLES

Vendredi 1<sup>er</sup> août, Gilbert Henry s'est vu décerner la croix de chevalier du Mérite agricole par la sénatrice Annie Le Houérou. Né en 1946, a travaillé à la ferme de ses parents dès 14 ans. Il a également été conseiller municipal de Plouagat entre 1995 et 2020.



**Vous souhaitez proposer un article ou annoncer un évènement ?**

Envoyez votre demande par e-mail : [communication@chatelaudren-plouagat.fr](mailto:communication@chatelaudren-plouagat.fr)



BILAN

## Festival Attrap'Sons : la première édition les 27 et 28 août



Quel bonheur pour l'association Fest In Leff d'avoir vu le festival Attrap'Sons sortir de terre à Châtelaudren-Plouagat. Après avoir sans cesse revu et adapté son format depuis l'annonce du report de l'édition 2020, l'équipe d'irréductibles a relevé le défi avec détermination et inventivité.

### LE RÉSULTAT EST LÀ :

- 1 scène de 140 m<sup>2</sup>,
- Près de 40 entreprises partenaires,
- Plus de 120 bénévoles,
- 1 000 spectateurs par soir,
- 5 foodtrucks et 1 800 repas servis.

Le soleil s'était invité sur l'esplanade du Château, et les 9 artistes ont performé avec vue sur l'étang, qualifiant le site d'exceptionnel et l'accueil chaleureux. Sur scène comme dans le public, l'émotion était palpable et les sourires rayonnants.

Les artistes ont vite fait monter la température, à l'image de Cali qui a conquis le public par un mélange de sensibilité et de folie. De Julien Granel, qui a fini son concert au milieu du public surexcité, transformant l'esplanade en dance-floor géant. De MB14, qui a charmé le public avec son flow et son humour. Ou encore du groupe Sidi Wacho, libre et puissant par sa capacité à rassembler et à nous emporter avant la clôture de cette première édition.

Certes, l'événement était une réussite, même si le bilan financier reste fragile. Des actions solidaires sont envisagées dans les prochains mois avant de se lancer dans l'organisation d'une deuxième édition.





INITIATIVES



Les gagnants de la tombola ravis de recevoir leur billet.

# Le plein d'idées à l'Union des Commerçants et Artisans

*Organisées chaque mois par un commerçant différent, les réunions de l'UCA ont permis de concrétiser de nombreux projets. Le point sur les dernières initiatives...*

## DES VITRINES HABILÉES ET TOMBOLA POUR LE FESTIVAL ATTRAP'ONS

La tombola proposée dans les commerces a permis à quelques chanceux de remporter des places pour le festival. Bravo aux gagnant(e)s et merci aux organisateurs de festival pour les places offertes. L'Union des Commerçants et Artisans tient à remercier les nombreux commerçants qui ont joué le jeu en décorant leurs vitrines, ce fût une belle promotion pour notre commune. Côté retombées, elles furent toutefois limitées pour les commerces, puisque les festivaliers ont surtout profité des services de restauration sur le site du festival.

## UNE CAMPAGNE D'ADHÉSION PROMETTEUSE

L'association a une trentaine d'adhésions pour le moment. Les rencontres se poursuivent auprès des commerçants, avec l'objectif avoué de 50 adhésions d'ici la fin de l'année 2021. Lors de leur adhésion, les nouveaux membres sont invités à signer une Charte des Commerçants et Artisans, marquant leurs engagements.

## UNE RENCONTRE AVEC LES BÂTIMENTS DE FRANCE

Mercredi 6 octobre, une quinzaine de commerçants ont répondu à l'invitation de la Mairie et ont assisté à une réunion avec l'architecte des bâtiments de France. Un guide des bonnes pratiques en matière d'enseigne et de devantures va prochainement voir le jour.

## UNE TOMBOLA POUR LA GRANDE FOIRE DU 25 OCTOBRE

La grande foire a lieu cette année le 25 octobre. Les commerçants volontaires proposeront une tombola du 18 au 25 octobre, avec une urne dans chaque commerce des lots à gagner (voir encadré ci-contre).

## LA VENTE DE MASQUES

Petite déception pour la vente des masques personnalisés « ça bouge à Châté-Plouagat ». Bien qu'esthétiquement réussis, ils se révèlent être moins pratiques qu'espéré. L'association espère obtenir un geste commercial pour permettre une nouvelle opération auprès de ses adhérents.

## Une tombola gratuite pour fêter le retour de la Grande Foire !

Les commerçants de Châtelaudren-Plouagat proposent une tombola gratuite du 18 au 25 octobre. Chaque commerce participant offrira un lot et un grand gagnant sera tiré au sort pour remporter un ordinateur portable offert par l'Union des Commerçants.

Le tirage aura lieu le lundi 25 octobre, jour de la Grande Foire, dans chaque commerce, et le tirage du gros lot aura lieu le 27 octobre.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune:

[www.chatelaudren-plouagat.fr](http://www.chatelaudren-plouagat.fr)



REPRISE

## La Maison Guyomard perpétue la tradition

*Depuis un an déjà, Béatrice et Gérald Vincent sont les nouveaux propriétaires de la Maison Guyomard. Ils ont repris l'une des enseignes la plus emblématique de Châtelaudren, fondée en 1902.*

C'est à l'annonce du départ en retraite des Guyomard que Béatrice et Gérald Vincent ont eu le déclic. Gérald, était jusqu'alors ouvrier de Dominique Guyomard depuis 2015, tandis que Béatrice travaillait à l'Hôpital Yves Le Foll. Tous deux avaient l'envie d'évoluer professionnellement, et l'annonce de départ en retraite des Guyomard a été un déclic pour eux.

Avec le soutien d'Initiative, Pays de Guingamp, il ont finalement démarré leur nouvelle aventure le 1<sup>er</sup> août 2020.

En accord avec la famille Guyomard, ils ont décidé de conserver l'enseigne « Maison Guyomard », fondée en 1902. « Nous voulions garder ce nom historique pour la commune, et nous avons souhaité faire la transition en douceur, avec une continuité dans les produits proposés. Nous amenons des nouveautés de temps en temps, comme la tradi-leff, à la farine de tradition bretonne, le maxi-campagnard aux fruits, des nouvelles recettes en pâtisserie et en viennoiserie. », souligne Béatrice.

L'équipe est jeune et dynamique. « Nous avons gardé les salariés présents et conservé le magasin dépôt de Plélo ».

« Nous avons développé un côté pe-

tite épicerie au dépôt de Plélo, et nous comptons bien garder ce magasin ouvert ». Béatrice y est présente le mercredi après-midi afin de rencontrer la clientèle.

« Nous essayons d'œuvrer dans une démarche écoresponsable, en proposant le plus possible des emballages papiers recyclés ou biosourcés et surtout biodégradables, nous souhaitons réduire au maximum l'emballage, pensez à venir avec vos sacs. Nous cherchons aussi à nous fournir au plus près avec des produits de qualité, nous travaillons notamment avec un artisan meunier : Moulin de Champcors à Bruz et les œufs frais de Beaupré à Lanrodec... »

L'enseigne propose également des paniers anti-gaspillage sur les applications too good to go et phenix, ce qui permet de ne plus jeter les invendus de la journée.

### PLUS D'INFOS

Maison Guyomard  
22 place de la République  
Tél. : 02 96 74 10 61  
[maisonguyomard.bg@gmail.com](mailto:maisonguyomard.bg@gmail.com)  
Ouvert en semaine de 7h à 19h30,  
De 7h à 13h le dimanche. Fermé le jeudi



### La belle saison d'été du camping

La saison 2021 du camping au 30 septembre est très satisfaisante. Une hausse de la fréquentation a été enregistrée avec 2 937 nuités contre 1 218 à la même période en 2021 (+ 241%).

Nous vous rappelons que le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre à tous, et le reste de l'année aux camping-car.



### La Riposte fête sa 1<sup>re</sup> année le 30 octobre

La Brasserie La Riposte organise une soirée d'inauguration le samedi 30 octobre à partir de 19h, avec un concert de Sleeper Bill et Mr Tof (rockabilly) et un DJset de Lamar Shedd.



JOURNÉE D'ACTION



# Grand succès pour la journée de nettoyage de la nature

*Le Conseil Municipal des Jeunes avait décidé lors de sa dernière réunion de mettre en place cette journée le samedi 18 septembre...*

Après une communication via les réseaux sociaux et un tour dans les classes des écoles de Châtelaudren-Plouagat effectués par nos jeunes élus, tout le monde s'est retrouvé le samedi 18 septembre.

Environ trente personnes (22 enfants et 16 adultes), répartis en plusieurs groupes se sont déplacées à pied munis de gants, de pinces et de sacs poubelles, offerts par Carrefour Market, pour récolter les déchets issus des incivilités de certains de nos concitoyens.

Cette petite randonnée autour des bourgs

de Plouagat et de Châtelaudren aura permis de ramasser près de 150 kilos de déchets.

Cette journée qui coïncidait avec la journée mondiale de la protection de la nature aura donc été malheureusement un beau succès. Un petit pot de remerciement offert par l'enseigne Carrefour Market est venu conclure cette matinée de civisme.

Le CMJ a déjà prévu de renouveler ce genre d'action au cours de l'année 2022. Nous vous tiendrons bien sûr au courant, de façon à sensibiliser davantage de per-



sonnes bénévoles pour leur donner un coup de main.

## POUR RESTER INFORMER

Rendez-vous sur la page facebook de la commune : **Ville de Châtelaudren-Plouagat**

## Opération Collect'mobile du 8 novembre au 17 décembre

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment au fond des tiroirs. Ce stock qui grandit constamment représente, en l'état, un risque pour l'environnement...

Pourtant, chacun de ces mobiles usagés possède un vrai potentiel.

Les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus dans des pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître.

Les mobiles qui ne fonctionnent plus sont recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les

métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

Des urnes sont à votre disposition **du 8 novembre au 17 décembre** à l'accueil des **mairies déléguées de Châtelaudren et de Plouagat**, ainsi qu'à la **médiathèque**.

L'intégralité des bénéfices sera reversée par Orange à Emmaüs International.



## Championnat de Bretagne de Cyclocross 2021

Cinq ans après une première organisation de cet évènement, le championnat de Bretagne revient le **dimanche 5 décembre** sur le circuit de l'étang de Châtelaudren.

Cette compétition est la plus importante de la saison pour tous les amateurs régionaux.



SPORTS COLLECTIFS

# Retour sur les terrains pour nos équipes sportives locales !

## ALS PLOUAGAT HANDBALL

Malgré les inconvénients et donc les obligations dues à la crise sanitaire, le club de handball a réussi à préparer sa nouvelle saison sportive.

Évoluant en National 2 et donc partant un peu dans l'inconnu, l'équipe sénior féminine composée de jeunes talents issu de la formation plouagatine et de quelques renforts a très bien débuté son championnat.

À noter que la moyenne d'âge de ce groupe est de 19 ans et que les U17 National ne sont pas en reste puisque cette équipe a remporté son premier match.

### DES DÉBUTS PROMETTEURS

Trois matchs : trois victoires.

N2 ALS PLOUAGAT : 28

N2 MONTIGNY LE BRETONNEUX : 24

N2 LANESTER : 25

N2 ALS PLOUAGAT : 32

U17 ALS PLOUAGAT : 37

U17 ENTENTE TERRE ET MER : 24

N'hésitez pas à venir nombreux les encourager au gymnase de Plouagat.

### PLUS D'INFOS

[www.alsplouagathandball.clubeo.com](http://www.alsplouagathandball.clubeo.com)

et facebook : ALS Plouagat Handball

## FC PLOUAGAT CHÂTELAUDREN LANRODEC

Le club de foot a repris ses activités dès le mois de juillet. Préparation physique et entraînements de groupe se sont enchaînés tout au long de l'été.

Le 1<sup>er</sup> tour de la coupe de France devait voir les bleus et noirs affronter l'Entente du Guer. Malheureusement, ces derniers ont déclaré forfait et donc le FCPL a été qualifié sans jouer.

Le 2<sup>e</sup> tour s'est déroulé sur le terrain de Plouagat et s'est soldé par la victoire 4 à 2 de l'équipe de Plaintel. Malgré la défaite contre une équipe de R2, soit 3 divisions au dessus du FCPL, les intentions affi-

chées sont de bons augures pour la suite de la saison. En championnat de D1, pour son 1<sup>er</sup> match, l'équipe fanion recevait Ploumagoar 2. Après un match âprement disputé, la victoire était au bout : 2-1.

Éliminé de la coupe de France et reversé en coupe de Bretagne, le FCPL a été sorti par le Trioux FC. Score final : 1-1 et élimination aux tirs au but.

Place désormais au championnat pour l'ensemble des équipes.

### PLUS D'INFOS

[www.fcpl.com](http://www.fcpl.com) et facebook :

FC Plouagat Chatelaudren Lanrodec



### CLUB CYCLO

## Retour de la Rando marche et VTT

Après avoir fait l'impasse ces deux dernières années pour cause de crise sanitaire, le club cyclotouriste de Plouagat organise le dimanche 17 octobre des randonnées marche et VTT, avec plusieurs parcours. Le circuit des châteaux pour le VTT sera de nouveau balisé.

Le rendez-vous et le départ sont prévus à la **salle communale de Plouagat dès 9h le dimanche 17 octobre.**

Vous serez accueilli avec le sourire et devrez vous acquitter d'un petit droit d'inscription. Ce dernier servant au bon fonctionnement financier de l'association du club cyclotouriste de Plouagat.

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, sera servi au retour des participants à la salle communale de Plouagat.



ANIMATIONS



## Le Salon du Livre jeunesse s'invite à l'école publique

*Durant la semaine précédant le salon du livre de Lantic, l'illustratrice Lili la baleine et deux illustrateurs, Laurent Richard et Antoine Guilloppé, se sont rendus dans plusieurs classes de l'école publique. Ils ont présenté leur métiers aux enfants et ont ensuite animé des ateliers créatifs.*

De la petite section au CM2, les élèves de l'école publique de Châtaudren-Plouagat ont pu découvrir les différents métiers qui se cachent derrière un livre : écrivain, illustrateur, éditeur, libraire, bibliothécaire.

L'illustrateur local a expliqué son métier aux élèves en leur faisant visiter son atelier via une vidéo. Les élèves ont ensuite découvert les différents métiers qui se cachent derrière un livre : écrivain, illustrateur, éditeur, libraire, bibliothécaire.

Ce moment restera un événement de cette année, particulièrement pour les CP vers leur conquête de la lecture.

### QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS :

- Réalisation de méduses, qui rappellent celles de l'album "sur le chemin de l'école", illustré par Lili la baleine, pour les PS-MS de Mme Bouquet (en photo).
- Illustration de leur propre couverture de cahier de classe en utilisant la technique de collage/assemblage ainsi que dessins aux feutres, pour les CP de Mme Henry
- Transmission de nombreux conseils pour dessiner un dragon, par Laurent Richard, pour les CP-CE1 de Mme Thouément !



### Sandrine Béché, est la nouvelle directrice de l'école publique

Depuis la rentrée, Sandrine BÉCHÉ, auparavant directrice à Pordic, est en charge de notre école. Pour cette rentrée 2021-2022, 19 enseignants font classe aux 385 enfants scolarisés, répartis dans 17 classes.

## Les agents des services périscolaires

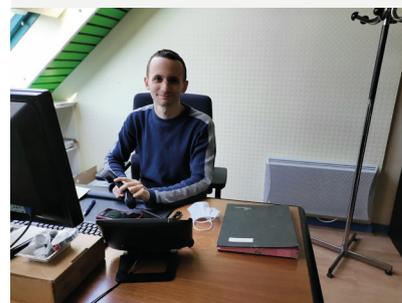
Cette rentrée 2021-2022 est l'occasion de présenter quelques-uns des nombreux agents qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de nos enfants.



Nos cuisiniers Cédric et Frédéric (responsable restauration) servent environ 500 repas chaque jour.



Charlène, aide de cuisine, livre les repas et Vanessa s'occupe du restaurant scolaire sur le site de Châtelaudren.



Kevin s'occupe du Portail Famille et la facturation de la garderie et du restaurant scolaire.



INAUGURATION

## Une 6<sup>e</sup> classe à l'école Ste-Thérèse

*Lancé en 2019, le projet d'ouverture d'une sixième a vu le jour l'an dernier. Un an plus tard, l'équipe enseignante et les parents élèves ont enfin pu fêter l'inauguration.*

En novembre 2019, la directrice de l'école Mme Anne-Cécile TOUZE donne en réunion d'OGEC les effectifs pour la rentrée 2020-2021. Compte tenu de l'évolution incontournable en raison des fratries, l'OGEC prend la décision de lancer dans le projet.

Le choix se porte sur un modulaire d'occasion auprès de l'entreprise modul Création. Le permis de construire est déposé le 17 mars 2020, avec l'aide de Mme Darridon du service urbanisme de la mairie de Châtelaudren-Plouagat. « Nous tenons à la remercier pour sa disponibilité et sa réactivité. Elle a largement contribué à la réussite de ce projet. »

### LA RENTRÉE 2020-2021

Le permis de construire est donc obtenu le 13 juillet 2020, et la classe est livrée le lundi 31 août, en pleine semaine de rentrée, avec tous les aménagements restant à faire. Les classes ont du être ré-

organisées pour 3 jours d'école. Le vendredi 4 septembre à 16h25, nous avons l'autorisation d'ouvrir et alors se lance un déménagement au pas de charge dans la soirée. Le chemin d'accès et l'accès de secours seront fait plus tard avec l'aide de parents bénévoles.

### L'INAUGURATION

En raison du contexte sanitaire, l'inauguration n'a pu se tenir que cette année, soit près d'un an après l'arrivée de la 6<sup>e</sup> classe, mais « nous y sommes et quelle belle réussite ! »

« Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement les donateurs qui à l'occasion de la collecte de fonds pour équiper l'école a permis d'atteindre et même de dépasser l'objectif des 5000 €. »

Cette cagnotte a notamment permis d'acheter un vidéo projecteur, un ordinateur, le mobilier et 4 armoires.



## Une nouvelle principale au collège Lucie Aubrac

Depuis la rentrée, Dominique Weinling, auparavant principale au collège Beaufeuillage à Saint-Brieuc, est la nouvelle principale du collège. Elle remplace Jean-Luc Gaultier, qui part à la retraite.

Les effectifs sont en augmentation, avec désormais 670 collégiens, dont 200 sixièmes repartis dans 7 classes. L'établissement accueille six classes de cinquième, sept de quatrième et cinq de troisième, soit vingt-cinq classes, pour une équipe pédagogique constituée de quarante-cinq professeurs.

# Point de situation dans nos EHPAD

*Les Conseils de Vie Sociale se sont déroulés en septembre, l'occasion de faire le point sur la situation actuelle dans nos EHPAD...*

Après une introduction de M. BOTHEL, Directeur des deux EHPAD et de M. BOISSIÈRE, Président du CCAS, la parole a été donnée aux résidents.

Il en ressort des propos recueillis par les résidents dans nos EHPAD que l'arrivée du nouveau cuisinier, M. Antoine OLIVIER, est très appréciée et une amélioration a été remarquée (présentation des plats, réalisation de gâteaux d'anniversaire...). Les résidents souhaitent que des commissions repas soient organisées car ils aimeraient manger de la viande rouge, du lait ribot, des pamplemousses... Ils réclament des repas à thèmes qui pourraient être en lien avec l'animation.

## SITUATION COVID 19

L'EHPAD Guy Maros n'a pas connu de cas COVID cet été. La Résidence du Leff a, quant à elle, eu 10 personnes malades (6 résidents et 4 salariés). L'ensemble de ces personnes va mieux. Le variant DELTA a été plus virulent cet été en comparaison des 4 cas connus à la Résidence Guy Maros au printemps.

Les résidents de l'EHPAD Guy Maros ont, pour la plupart, reçu leur troisième dose de vaccin. Les autres et les résidents de la Résidence du Leff la recevront le 6 octobre. À l'EHPAD Guy Maros, la totalité du

personnel présent au travail est vaccinée, ou a au moins reçu sa première injection au 15 septembre. Pour rappel aux familles, les salariés non vaccinés avaient la possibilité de travailler dans les structures jusqu'au 15 septembre 2021. Il est à noter pourtant qu'un salarié, non vacciné, respectant les gestes barrières, risque de moins transmettre le virus aux résidents que des familles venant voir leur proche sans porter de masque.

## GESTION DU PASSE SANITAIRE

Le contrôle du Pass Sanitaire s'impose aux deux établissements. À la Résidence du Leff, il est réalisé par la Protection Civile tous les après-midi, et, à l'EHPAD Guy Maros, par un salarié en semaine et par la Protection Civile le week-end. Les visites sont autorisées uniquement les après-midi de 14h à 18h, y compris les week-end (sauf si urgence). Le moment où les contrôles s'arrêteront à l'entrée des structures n'est, à ce jour, pas connu.

## ANIMATION

Côté animation, les résidents ont repris goûts aux sorties et à la vie revenue pratiquement à la normale. Les balades en minibus sont particulièrement appréciées. Des promenades en calèche sont réclamées. Le fait de pouvoir réaliser des sor-



Le nouveau cuisinier, M. Antoine OLIVIER

ties et des animations simplement fait vraiment plaisir après pratiquement 18 mois sans pouvoir se divertir librement. Mais maintenant les sorties devraient pouvoir se faire plus facilement et tant mieux.

Pour financer les animations des EHPAD un Marché de Noël sera mis en place le samedi 11 décembre 2021 dans les deux résidences ainsi qu'une Tombola. Les bénéficiaires de ces Manifestations serviront au financement d'animations au profit des résidents. Cette information est accueillie positivement par l'assemblée. Par ailleurs, le repas du 11 novembre aura lieu à la Salle des Fêtes de Plouagat et les résidents qui le souhaitent pourront bien entendu y participer (voir page suivante).

## TRAVAUX RÉSIDENCE DU LEFF

La SA HLM « LES FOYERS » propriétaire de la Résidence, doivent démarrer en fin d'année. L'attente il est vrai aura été longue.

## TRAVAUX RÉSIDENCE GUY MAROS :

L'architecte doit déposer le permis de construire dans le courant du mois d'octobre. Les travaux devraient démarrer avant l'été 2022.

## Mme LE PAGE a fêté ses 108 ans !

Événement, ce lundi 30 août, à la Résidence du Leff de Châtaudren-Plouagat. Élise LE PAGE, enfant du pays, a soufflé ses 108 bougies, en petit comité, faisant d'elle une « super centenaire ».

Atteindre 108 ans, comme vient de le faire Élise LE PAGE lundi 30 août, tient de la performance. Toutefois, son anniversaire a été fêté dans la

plus stricte intimité. Deux membres de l'UNC du Leff -Yves BRAULT et Jean LE PICARD- n'ont pas été autorisés à lui donner leur bouquet de fleurs en main propre. Ce n'est qu'entourée par quelques membres de sa famille (dont sa fille Marie-Laure) que la « super centenaire » a soufflé ses bougies à la Résidence du Leff où elle vit depuis huit ans.

Correctrice d'édition au Petit Écho de la Mode : Élise LE PAGE est née LUTUN le 30 août 1913 à Châtaudren, avant de devenir notamment correctrice

d'édition au Petit Écho de la Mode. Épouse de Roger Le Page, marin d'État, elle a passé notamment une partie de la seconde guerre mondiale, seule avec ses trois enfants et sans nouvelles de son mari, parti rejoindre de Gaulle en Angleterre. Veuve à 81 ans, elle a vécu ensuite avec son entourage qui n'a fait que s'accroître. Elle compte pas moins de huit petits-enfants, seize arrière-petits-enfants, sans compter... Élise née il y a quelques années et qui a fait d'elle une arrière-arrière-grand-mère comblée.

SAMEDI 23 OCTOBRE

## Réception en l'honneur des bébés des années 2019 et 2020 et des nouveaux arrivants

Une réception aura lieu à la salle des fêtes de Plouagat le **samedi 23 octobre à 11h**. Pour une bonne organisation, les parents des bébés nés en 2019 et 2020 qui seront présents doivent de se signaler en mairie.

Un verre de l'amitié et un petit cadeau sera remis aux enfants, présents. Pour les nouveaux habitants de Châtelaudren-Plouagat, ce sera l'occasion de rencontrer vos élus. Ils pourront répondre à vos questions sur divers sujets.

LUNDI 11 NOVEMBRE

## Repas des anciens offert par le CCAS

Le repas du CCAS, pour les anciens de la commune aura lieu le **jeudi 11 novembre à 12h30**, à la salle des fêtes de Plouagat. Tous les habitants de nos deux communes historiques, âgés de 68 ans et plus sont invités.

Les inscriptions se font en mairie pour le

vendredi 29 octobre 2021, dernier délai. Pour pouvoir bénéficier de la gratuité, il faut être âgé de 68 ans et plus. Le pass sanitaire sera demandé. Pour celles et ceux qui sont dans l'impossibilité majeure de se déplacer ce jour-là, Le CCAS a prévu de remettre un panier-cadeau.

## Cérémonies de l'Armistice de 1918

Le rendez-vous est fixé au **jeudi 11 novembre à 11h** devant la mairie de Plouagat.

La cérémonie se déroulera au monument aux morts en présence des représentants des associations d'an-

ciens combattants et d'élus du conseil municipal des jeunes. Un vin d'honneur sera servi en mairie à l'issue de la cérémonie.

Une remise de gerbe par les élus sera faite à 10h30 à Châtelaudren.

SAMEDIS 27 NOVEMBRE ET 11 DÉCEMBRE

## Collecte de jouets à la caserne

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Plélo-Châtelaudren organise une collecte de jouets au profit du Secours Populaire de Châtelaudren-Plouagat.

Cette collecte aura lieu en deux temps: le **samedi 27 novembre puis le samedi 11 décembre, à la caserne de Plélo Châtelaudren, de 9h à 12h**.

À cette occasion, vous pourrez déposer vos jeux, jouets, livres, peluches, DVD,

qui seront ensuite redistribués par les bénévoles du Secours Populaire.

Lors de votre passage, vous serez accueillis par les sapeurs-pompiers du CIS Plélo-Châtelaudren, qui vous offriront un café. Le bureau de l'Amicale compte sur vous et sur votre générosité !

### PLUS D'INFOS

Suivez la page facebook :

**Amicale du Leff - CIS Plélo-Châtelaudren**



## L'ADMR de Goelo - Argoat - Trégor, à votre service

L'ADMR est une association d'Aide à Domicile qui a pour missions :

- **de faciliter la vie quotidienne des familles** : les services réalisés par les Aides à Domicile concernent l'entretien du cadre de vie, la préparation des repas, la garde d'enfants, les courses...
- **de soutenir la cellule familiale** : pour aider les familles l'ADMR s'appuie sur le savoir-faire des TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et familiale) qui créent une relation d'écoute et de confiance avec les familles.
- **d'aider les personnes âgées** dans leur quotidien et leur vie sociale.

N'hésitez pas, des aides financières sont possibles.

### PLUS D'INFOS

Mathilde HOUDELETTE  
Assistante technique  
à la Fédération ADMR  
Tél. : 02 96 29 41 32

Marie-Thérèse LE ROCH  
Référente de l'association  
Tél. : 02 96 74 17 37

## Permanences de vaccination de la grippe saisonnière

### ENEZ SANS RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE ET NOVEMBRE :

- les lundis **25 octobre, 8, 15 et 22 novembre** de 11h à 12h au 6, place du Général de Gaulle et de 17h à 18h30 au cabinet GICQUEL MOREL LECOQ
- Mardi **9** et jeudi **18 novembre** de 17h à 18h au cabinet SOULABAIL LE BIHAN
- Lundi 8 novembre de 17h à 18h30 au cabinet BUDET HUMPHRIES GESSET



TRAVAUX

## Le point sur les chantiers de l'été

### FIBRE OPTIQUE

En décembre prochain, la société AXIONE va déployer la fibre optique dans la partie nord et la partie sud-est de la commune qui ne bénéficient pas d'une bonne connexion internet. Le secteur de Kerdanet et les centres-bourgs seront équipés dans une tranche ultérieure. Cette nouvelle technologie, qui va remplacer le Haut débit, va faciliter le télétravail et le fonctionnement des matériels électroniques connectés à internet dans les élevages et les entreprises. Après avoir enterré la fibre le long des routes départementales, AXIONE va continuer le déploiement aérien de cette technologie (poteaux téléphoniques). Cette opération nécessite dans certains endroits l'élagage de plusieurs arbres avant la mi-octobre, En effet, la connexion pourra se faire avant la fin de l'année, si et seulement si tous les câbles sont installés.

### PONT DE SEIGNAUX

Le garde-corps du pont de Seigneaux a été percuté et sévèrement endommagé par un véhicule en juillet 2020. La société ROUSSEAU représentée par M. CORVOL et M. ROUSSEL a réalisé les travaux de réparation le mois dernier. Le coût s'élève à 6 600 € soit 3 300 € pour les communes de Plouvara et Châtelaudren-Plouagat. Ces montants ont été partiellement remboursés par la compagnie d'assurance SMACL moins la franchise et la vétusté.

### SALLE JEAN LE CLUZAT

L'entreprise SNT NICOL a déposé les soubassements, les volets et le bar de la salle Jean LE CUZIAT en août. Elle a désamianté l'intérieur du bâtiment début septembre. Le désamiantage extérieur démarrera dès que la date de la pose des menuiseries extérieures en aluminium sera connue afin de laisser la salle découverte le moins longtemps possible.

## Propriétaires, pensez à contrôler vos gouttières !

Plusieurs riverains ont signalé être dérangés par les désagréments causés par les débordements de gouttières sur les trottoirs, aux entrées de commerces et zones de passage, lors de forts événements pluvieux. La mairie rappelle aux propriétaires qu'ils sont responsables de leur entretien. Un inventaire sera prochainement établi et des mises en demeure seront adressées si la situation perdure.

### PROGRAMME VOIRIE 2021

Cette année la commune avait programmé l'enrobage de 3 150 m de voie et 70 m de trottoir pour un montant de 177 272 € TTC. La société COLAS a pratiquement terminé les travaux.

Les voies concernées :

- Bodandiec-Quignard
- Kerascouet-Kergreis
- Kerouanach
- Rue de Parc Bras
- Côte des Epinettes
- Pouloupry
- Kerbarbo - La Croix au Roux
- Runio d'en Haut - Bouillonou

Le trottoir concerné :

- Rue Neuve

Il reste à réaliser les marquages au sol, des engravures avec joints sable/émulsion et l'épaulement des rives.

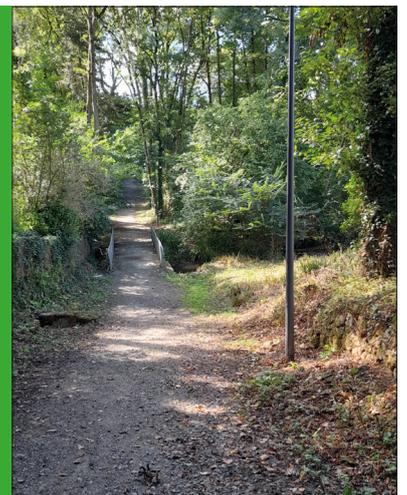
## Le chemin piétonnier vers le gymnase de Châtelaudren est désormais éclairé

Afin de sécuriser le cheminement des usagers, et notamment des collégiens vers le gymnase de Châtelaudren, la mairie de Châtelaudren-Plouagat a demandé au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor d'éclairer le chemin piétonnier.

Les travaux se sont déroulés cet été et

ont été effectués par l'entreprise LE DU. Ils ont consisté en l'installation de six candélabres. Leur mise en service est effective depuis la rentrée scolaire.

Le coût de l'opération est de 15 000 € dont 9 100 € à la charge de la commune de Châtelaudren-Plouagat ; le reste est financé par le SDE22.



# Dossiers d'urbanisme

du 16 mai au 15 septembre 2021

NOM	ADRESSE	OBJET
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES</b>		
Mr CHOLET Romain	35 Crist	Clôture + Création de Velux
Mr CORFEC Jérôme	44 bis, rue de Saint-Brieuc	Extension garage
Mr SCOLOT Jacky	5 Kerhamon	Pose palissade + changement de portail + pose d'un second portail
Mr LE BOLLOCH	32, rue du Roscorlet	Construction de véranda
Mr LE BONNIEC	23 Kermorvan	Construction de pergola
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES</b>		
Mr LE COZ Jean-Michel	3 place des Sources	Construction d'un préau
SCP FTP	31 rue de Mississipi	Modification ouvertures + enduits
Mr PERAIS et Mme DELMER	17 Kermorvan	Abri de jardin
Mme GUILLAUME Estelle	19 Kerny	Pose de 3 velux
Mr LE VAILLANT Jean-Paul	Impasse Le Petit Bourgogne	Remplacement de grillage + pose de grillage
SCI MEHAUTE LE CALVEZ	1 rue Aribart	Changement de porte d'entrée
Mme BALLOUARD Gaëlle	3 rue de Goëlle	Remplacement de gouttières à l'identique
Mr LE COCQUEN	14 Clos Kerello	Bardage
Mr RABET Leny	9 bis rue de Guingamp	Régularisation de muret + pose de grillage
Mr et Mme BURLLOT	35 Kerny	Extension de maison habitation
Mr GAUTHIER Frédéric	6 rue de la Grande Villeneuve	Pose de portail + Muret
Mr et Mme SAMSON	5 rue de Saint-Brieuc	Rénovation de dépendances
Mr LAPOUS Gilbert	13 Kermorvan	Installation de pergola
Mr LE BRETON	2 rue Maxime Maufra	Création d'une pergola
Mr BRAULT Yves	3bis Rue du Clos Fleuri	Création d'un préau
Mme HAMMANI Caroline	39 Résidence des Peupliers	Construction de véranda
Mr BOMME Fabrice	10 rue des Acacias	Abri de jardin
Mme CARIADÉ Annie	19 rés Mississipi	Ouverture de garage
Mme LE NORMAND Katell	8, rue des Charmes	Abri de jardin
Mr LABAT Didier	3, rue du Leff	Changement de volets à l'identique + peinture
Mr BOUVIER Alphonse	25 rés Mississipi	Isolation extérieure + crépi
Mr Durand E. & PERRIN N.	9B, côte des Epinettes	Remplacement de porte d'entrée + rénovation partielle de 6 fenêtres
Mr GELIN François	15, les Brégeois - Pléto	Installation de portail sur annexe à Kervervé
Mr TOUDIC Maurice	4, rue des Merisiers	Création d'un garage
Mme GARSMEUR Frédérique	12, rue des Peupliers	Agrandissement + Création d'un abri de jardin non clos
Mr LE HIR Jean-Yves	10, rue de Kerello	Isolation de pignon + enduit
Mme NICOL-SEHAN Nicole	40, rue du Clos Maréchal	Véranda
Mme JOALLAND Aurore	33, rue de Saint-Brieuc	Changement de portail + clôtures
Mme HERVIOU C. & Mr CUTTE A.	15, résidence des Peupliers	Rénovation d'un restaurant et 4 appartements - 1 rue du Maillet
Mme BARBEREAU	2, rue Aribart	Changement de fenêtres + porte d'entrée
SCI GOËLO Invest	5, rue de la Gare	Ravalement + Peinture + Huisseries + Porte
Mr GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrierie	Extension
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS</b>		
SCI LILIE	42, La Grande Rue	Construction de 3 cellules commerciales + 1 entrepôt - La Mi-Route
M. LAPORTE Nicolas	7, rue du docteur Puel	Construction d'un appentis non clos
Mme TISSARD Solange	14, Rubourgeois	Construction d'un garage
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS</b>		
M. RINQUIN Anthony	Kerny	Rénovation et création garage
M. JEGOU Benoît	Kercun	Rénovation bâtiment existant
M. CORBEL Jean-Luc	19 rue du Général Leclerc	Construction d'un garage
EARL DE KERABEL	Le Costang	Construction d'un poulailler
EARL CHAMBRIN	Kerio	Construction d'un local d'embarquement
Mme BURLLOT Marie-Myriam	20, rue de l'Abbaye d'Auchy - Aumale (76)	Construction de 2 maisons individuelles - Côte des Épinettes
SA HLM BSB	4, rue des Lycéens Martyrs - St-Brieuc	Construction de 7 logements à vocation sociale - La Mi-Route
M. PIGNEROL Thomas	8, rue de Cornouaille	Construction d'un pavillon à usage d'habitation principale

## Conseil Municipal du 28 mai 2021

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Janick MADELAINE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

**Absent :** Xavier HOCHET

**Procurations :** Rozenn JOUAN donne pouvoir à Jérôme PERAIS, Pascal LE GUILLOUX donne pouvoir à Olivier BOISSIERE

**Secrétaire de séance :** Yves BRAULT

### 1. REVERSEMENT AU PROFIT DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ D'UNE PARTIE DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIÈS SUR LES ZONES D'AMÉNAGEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- émet, à bulletins secrets, à l'unanimité (2 votes blancs), un avis défavorable sur le principe de reversement au profit de Leff Armor de 66,67% de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par la commune sur les zones d'activités situées sur son territoire pour toute nouvelle construction ou extension, et sur le principe de reversement au profit de Leff Armor de la totalité de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- propose, à bulletins secrets, à l'unanimité (1 vote blanc), un reversement au profit de Leff Armor de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par la commune sur les zones d'activités situées sur son territoire pour toute nouvelle construction ou extension, et de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor à hauteur de 50% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### 2. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite au décès de M. Patrice Bérot, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement au sein de la commission d'appel d'offres. Une seule candidature ayant été déposée pour pourvoir au poste vacant de titulaire de la commission d'appel d'offres, Mr Jean-Paul LE VAILLANT est nommé titulaire.

### 3. PROJET D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MÉDECIN - CONVENTION

Un nouveau médecin généraliste envisage de s'installer à la maison de santé du Leff.

Pour favoriser l'installation et le développement de l'activité de ce nouveau médecin, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention conforme aux dispositions du décret n°2005 du 30 septembre 2005 et validée par l'agence régionale de santé.

### 4. PROJET DE CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS SOCIAUX

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de faire construire 7 logements locatifs sociaux (5 PLUS et 2 PLAI-O) sur la parcelle cadastrée B 2285, d'une surface de 2 320 m<sup>2</sup>. Les typologies retenues sont 3 T3, 3T4 et 1T5.
- décide de confier la réalisation de ce projet à la SA HLM BSB dont le siège social est situé 9 rue du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 22000 SAINT BRIEUC.
- décide de céder à la SA HLM BSB l'emprise nécessaire à la réalisation du projet de construction de 7 logements individuels sociaux. Cette emprise sera définie précisément par un document d'arpentage établi par un géomètre expert (les frais de géomètre seront à la charge de la SA HLM BSB).
- décide que la commune apportera le terrain viabilisé par l'intermédiaire d'un acte de cession pour un Euro symbolique au profit de la SA HLM BSB. En contrepartie, la SA HLM BSB versera une participation financière de 3 000 € par logement, soit 21 000 €. Les modalités de viabilisation et les conditions financières seront reprises dans une convention entre la commune de CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT et la SA HLM BSB.
- décide que l'acte de cession du terrain sera passé sous forme administrative et rédigé par le Centre de Gestion des Communes.
- désigne M. Patrick MARTIN, Adjoint au Maire, chargé de représenter la Commune lors de la signature de l'acte (le Maire étant chargé d'authentifier l'acte).
- donne son accord pour garantir, à hauteur de 50%, conjointement avec le Département, les prêts que la S.A. d'H.L.M. B.S.B. aura à souscrire près de la Banque des territoires.
- autorise la SA HLM BSB à déposer la demande de Permis de Construire correspondant à ce projet.
- autorise le Maire à signer au nom de la Commune de CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT tout document se rapportant à cette opération.
- sollicite un fonds de concours d'un montant de 14 000 € (2 000 € par logement) auprès de Leff Armor Communauté.

### 5. RESTAURANT SCOLAIRE - TARIFS 2021 / 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs tels que proposés ci-dessous :

Tarifs Restaurant scolaire 2021 / 2022 :

- Éleve commune nouvelle : 2,75 €
- Elève extérieur : 4 €
- Adulte : 6,12 €
- Repas occasionnel commune : 4 €
- Repas occasionnel hors commune : 5,60 €
- PAI (repas apporté) : 1 €

Forfait 4 jours.

### 6. TRANSPORT SCOLAIRE - TARIFS 2021 / 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs tels que proposés ci-dessous :

Tarifs transport scolaire 2021 / 2022

- Abonnement au mois : 12,85 €, à partir du 2<sup>e</sup> enfant : 9,60 €
- Prix d'un trajet : 0,46 €, à partir du 2<sup>e</sup> enfant : 0,21 €

### 6. SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS - COMPLÉMENT

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention à l'association Twirling sport de Plélo pour un montant de 100 euros (5 enfants concernés).

### 7. CRÉATION DE 3 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE ET D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE AU SERVICE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer 2 postes d'adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>e</sup>) et 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (28/35<sup>e</sup>),
- de créer un poste d'agent de maîtrise,
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence

Une fois les recrutements effectués, les postes non pourvus seront supprimés du tableau des effectifs après passage en comité technique.

### 8. AMÉNAGEMENT RUE PASTEUR - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Pasteur, une consultation a été lancée en vue de retenir un maître d'œuvre. A l'issue de cette consultation et de l'analyse des offres, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer ce marché à ING Concept de Landivisiau pour un montant de 12 000€ HT.

### 9. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 18 rue des Peupliers, cadastré C n° 1957 pour une superficie totale de 09a 03ca.
- un bien situé 23 KERMORVAN, cadastré B n° 1905 pour une superficie totale de 17a 96ca.
- un bien situé 27 résidence du Mississippi, cadastré B n° 1093 pour une superficie totale de 04a 67ca.

### 10. FERMETURE DE CLASSE - MOTION

Par courrier en date du 12 février 2021, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (Dasen) des Côtes d'Armor a fait part de sa décision de retirer un poste à l'école publique de Châtelaudren-Plouagat, donc de fermer une classe à la rentrée prochaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- à l'unanimité, d'adopter une motion s'opposant à la fermeture de cette classe.
- par 17 voix pour, 3 voix contre et 7 abstentions, de s'opposer au transfert à la rentrée prochaine de la classe de CM1/CM2 du site de Châtelaudren vers le site de Plouagat dans l'hypothèse où la Dasen reviendrait sur sa décision de fermeture d'une classe.

## Conseil Municipal du 9 juillet 2021

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Janick MADELAIN, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

**Absent :** Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHE

**Procurations :** Sophie LE BONHOMME donne pouvoir à Géraldine LE LAY, Yves BRAULT donne pouvoir à Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER donne pouvoir à Aline LE ROY, Jacques MORO donne pouvoir à Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS donne pouvoir à Patrick SOLO

**Secrétaire de séance :** Yves LARRIVEN

### 1. LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - COMMISSION PATRIMOINE - NOUVEAU REPRÉSENTANT COMMUNAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de désigner M. Christophe Clavien comme représentant titulaire au sein de la commission patrimoine - projets communautaires - très haut débit de Leff Armor Communauté

### 2. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de terrains communaux avec l'association Fest in Leff, dans le cadre du festival Attrap'Sons prévu les 27 et 28 août 2021.

### 3. ATTRIBUTION MARCHÉS D'ASSURANCES

Une consultation a été lancée en vue du renouvellement des contrats d'assurances de la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer :

- Le lot n°1 : Dommage aux biens à PILLIOT / VHV pour un montant TTC de 8 962,15 €,
- Le lot n°2 : Responsabilité civile et protection juridique à la SMACL pour un montant de 3 826,53 €,
- Lot N°3 : Véhicules à moteur + auto-collaborateur à PILLIOT - GREAT LAKES pour un montant de 5 416,46 €
- Le lot N°4 : Protection fonctionnelle agents et élus à la SMACL pour un montant de 248,20 €

### 4. MODIFICATION DES RÈGLES D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat avait fixé, le 27 septembre 2019, des conditions d'inscription à l'école publique en déterminant des règles de répartition des élèves entre les sites de Plouagat et Châtelaudren.

Cette prérogative relevant de la direction

de l'école, il est proposé d'assouplir les règles d'inscription fixées par la collectivité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les règles d'inscription à l'école publique telle que ci-dessous :

#### Conditions d'inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire de l'école publique :

##### Filière monolingue :

- 1 Les enfants dont le(s) parent(s) ou représentant légal sont domiciliés sur la commune de Châtelaudren-Plouagat
- 2 Les enfants dont le(s) parent(s) est/sont soumis à la taxe foncière sur le bâti sur la commune de Châtelaudren-Plouagat
- 3 Les enfants dont le(s) parent(s) est/sont soumis à la Contribution foncière des entreprises sur le territoire de la commune de Châtelaudren-Plouagat
- 4 Les enfants dont le(s) parent(s) ou le représentant légal est/sont domicilié(s) dans les communes de Saint-Jean-Kerdaniel ou Bringolo dans le cadre du regroupement pédagogique.

##### Filière bilingue :

- 1 Les enfants dont le(s) parent(s) ou représentant légal est/sont domicilié(s) sur la commune de Châtelaudren-Plouagat.
- 2 Les enfants dont le(s) parent(s) est/sont soumis à la taxe foncière sur le bâti sur le territoire de la commune de Châtelaudren-Plouagat.
- 3 Les enfants dont le(s) parent(s) est/sont soumis à la Contribution foncière des entreprises sur le territoire de la commune de Châtelaudren-Plouagat.
- 4 Les enfants dont le(s) parent(s) ou le représentant légal est/sont domicilié(s) dans les communes ex-membres de l'ancienne communauté de communes Leff Communauté : Boquého / Bringolo / Cohiniac / Lanrodec / Pléto / Plerneuf / Plouvara / Saint-Jean-Kerdaniel / Saint-Fiacre / Saint-Pever / Trégomeur.

Sous réserve que l'effectif jugé maximum du nombre d'enfants inscrits ne soit pas atteint et toujours sous condition de participation aux frais de scolarité par convention signée avec le Maire de la commune d'origine avant l'inscription définitive de l'enfant.

Les enfants domiciliés dans les communes extérieures, quelles qu'elles soient, quittant la filière bilingue ne pourront pas intégrer la filière monolingue des écoles de Châtelaudren-Plouagat, mais devront réintégrer soit les écoles dans leur commune, soit les écoles dont dépend leur commune.

Exceptée Saint-Jean-Kerdaniel et Bringolo (regroupement pédagogique existant)

#### Dispositions spécifiques pour la scolarisation des enfants âgés de 3 ans :

Les familles pourront inscrire leur enfant l'année de leurs trois ans suivant la date de leur anniversaire :

- Les enfants nés entre juillet et décembre devront intégrer l'école dès septembre de la même année.
- Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et la

fin de l'année scolaire pourront intégrer l'école aux rentrées des vacances précédentes ou suivant leur anniversaire des 3 ans.

### 5. PÉRISCOLAIRE : GARDERIE TARIFS - AJUSTEMENT

L'accueil en garderie est actuellement facturé par demi-heure.

Suite à la modification des horaires, il est proposé de le facturer par ¼ d'heure.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs tels que proposés ci-dessous :

Tarifs garderie 2021 / 2022 :

Prix du 1/4h par enfant :

- QF ≤ 575 : 0,21 € (hors commune 0,26 €)
- 575 > QF ≤ 1060 : 0,40 € (0,53 €)
- 1060 > QF ≤ 1323 : 0,48 € (0,63 €)
- QF ≥ 1323 : 0,54 € (0,78 €)

Participation de la Commune de Saint-Jean-Kerdaniel :

- QF ≤ 575 : 0,05 €
- 575 > QF ≤ 1060 : 0,13 €
- 1060 > QF ≤ 1323 : 0,16 €
- QF ≥ 1323 : 0,24 €

Dépassement horaires : 5,60 € par 1/4h entamé. Tout 1/4h entamé étant facturé.

### 6. TRANSPORT SCOLAIRE - MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Il est proposé de modifier le règlement du transport scolaire en introduisant plus de souplesse dans le mode de fonctionnement.

À l'avenir, il sera ainsi demandé aux familles d'indiquer, pour l'année scolaire, un cycle hebdomadaire d'utilisation des transports scolaires

### 7. ACHAT DE CLÉS USB - CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE SAINT-JEAN-KERDANIEL ET BRINGOLO

Pour mémoire, un accord de principe a été trouvé entre les communes de Bringolo et de Saint-Jean Kerdaniel pour que chacune d'entre elle participe financièrement à l'achat des clés USB offertes à chaque élève de classe de CM2 en fin d'année scolaire au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires de Châtelaudren-Plouagat,

Le coût d'une clé USB est de 9,85 €.

Pour information, pour l'année scolaire 2020-2021, 10 élèves de Saint Jean Kerdaniel et 5 élèves de Bringolo sont scolarisés en CM2.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Mr le Maire :

- à signer les conventions ci-jointes avec les communes de Bringolo et de Saint-Jean-Kerdaniel
- à émettre un titre de recette auprès de ces communes du montant correspondant.

### 8. ADMISSIONS EN NON VALEUR

il est proposé de prendre en considération la demande de Mr l'Inspecteur des Finances de la Trésorerie formulée par courrier explicatif du 18 juin 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- de l'exercice 2012 pour 1 018,59 €
  - de l'exercice 2013 pour 1 142,59 €
  - de l'exercice 2014 pour 2 000 €
  - de l'exercice 2015 pour 2 770,77 €
  - de l'exercice 2016 pour 9,51 €
  - de l'exercice 2017 pour 1,51 €
  - de l'exercice 2019 pour 0,43 €
- Soit pour un montant total de 6 943,40 €

### 9. ACHAT D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE D'OCCASION

À l'issue d'une procédure adaptée de mise en concurrence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de faire l'acquisition auprès de la société Mathieu de Toul (54) de la balayeuse de voirie d'occasion pour un montant de 96 900 € HT.

### 10. CRÉATION DE POSTES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de créer :

- un poste d'assistante principale de conservation du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe, suite au recrutement d'une nouvelle responsable de la médiathèque.
- un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, suite à la réussite à un examen professionnel d'un agent du restaurant scolaire.

### 11. CHEMIN PIÉTON SALLE OMNISPORT - EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC

À la demande de la commune de Châtaudren-Plouagat, le syndicat départemental d'énergie a procédé à étude portant sur l'extension de l'éclairage public le long du chemin piéton près de la salle omnisport.

En conséquence, et conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical le 20 décembre 2019, la participation de la commune s'élèverait à 10 384,95 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le projet d'extension d'éclairage public présenté par le SDE 22.

### 12. CRÉATION DE NOMS DE RUES.

Afin de faciliter la mise en place de la fibre optique, il est proposé de régulariser les noms des rues, en effet, certains noms de rue étant inconnus du SNA (Service National des Adresses), le raccordement au réseau fibre optique des habitations présentes dans ces rues n'est, à l'heure actuelle, pas possible.

Le Conseil municipal, considérant l'intérêt commun que représente la dénomination d'une rue, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de créer les noms de voies suivants :

- Chemin du petit mazuret
- Rue de la mairie chatelaudren
- Rue de la gare chatelaudren
- Rue de la gare plouagat
- Clos poulis
- Poulveno

### 13. CESSIION DE LA PARCELLE CADASTRÉE C N° 2328, IMPASSE DES CHÊNES

Cette parcelle jouxte la propriété de Mr COSSON Jacky et Mme HERY Cécile résidant 7 impasse des Chênes qui souhaitent en faire l'acquisition.

France domaine a évalué ce terrain à 0,60 €/m<sup>2</sup> HT par avis rendu le 6 janvier 2020. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autori-

ser la cession au profit de M. COSSON Jacky et Mme HERY Cécile d'une partie d'espace boisé communal nouvellement cadastrée C n° 2328, d'une surface de 175 m<sup>2</sup> (lotissement communal de Poneden), au prix de 0,60 euros le m<sup>2</sup>.

### 14. INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISE AU RÉGIME DE L'ENREGISTREMENT

**EARL du petit Tannouët** : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (3 abstentions), d'émettre un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par l'EARL du petit Tannouët de Boquého.

### 15. INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISE AU RÉGIME DE L'ENREGISTREMENT

**EARL de Saint-Gilles** : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par l'EARL Saint-Gilles de Lanrodec.

### 16. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 4 La Rue Neuve, cadastré E N°145-941 pour une superficie de 62a 01ca.
- un bien situé 35 Lieudit Christ, cadastré B N°2067-2071 pour une superficie de 12a 18ca.
- un bien situé 25 Grande Rue, cadastré B N°1851-1854 pour une superficie de 02a 53c
- un bien situé Grand Clos, cadastré B N°2099-2101 pour une superficie de 36a 88ca.
- un bien situé 6 Côte aux Goupils, cadastré C N°20 - 21 pour une superficie de 17a 29ca.
- un bien situé 50 rue de Roscorlet, cadastré B N°1749 pour une superficie de 09a 08ca.
- un bien situé, 31 rue de Saint-Brieuc, cadastré B N°419-1480 pour une superficie de 42a 63ca.
- un bien situé, 4 rue des Moissons, cadastré C n° 2149 pour une superficie de 07a 50ca.

## Conseil Municipal du 26 août 2021

**Présent(e)s** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Pascal LE GUILLOUX, Yves LARRIVEN, Alain TREPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

**Absent** : Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Sophie PHILIPPE, Thibault LE PROVOST

**Procurations** : Janick MADELAINE donne pouvoir à Géraldine LE LAY, Ginette LE CREURER donne pouvoir à Olivier BOISSIERE

**Secrétaire de séance** : Patrick SOLO

### 1. PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le 29 janvier 2021, le Conseil municipal avait décidé de prolonger de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021, la validité du programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels (PPMVPMI). Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- de prolonger la validité du programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels 2015-2020 jusqu'à l'adoption du nouveau plan 2020-2025,
- d'ajouter par anticipation le projet de restauration d'un mur en pierre rue Aribart d'un coût estimé à 6 210 € HT au plan pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels en voie d'actualisation.

### 2. NOUVEAU COMPLEXE DE FOOTBALL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (1 abstention), de valider la synthèse programmatique du pôle bâtiment pour la réalisation d'un club house sur le site de Châtaudren ainsi que le pré-programme du pôle voirie pour les travaux de rénovation des terrains d'honneur sur les deux sites pour un montant estimé de 720 000 € HT.

### 3. FESTIVAL ATTRAP'ONS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € à l'association Fest in Leff afin de couvrir la moitié des frais de sécurité civile et les frais liés à la mise en sécurité des abords de l'étang de Châtaudren pris en charge par l'association.

### 4. PROPOSITION D'ANNULATION DE DETTE

Dans sa séance du 8 avril 2021, la commission de surendettement des particuliers des Côtes d'Armor a décidé d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire. Les dettes déclarées sont donc effacées. En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver l'effacement de la créance suscitée d'un montant de 135,55 € par mandatement sur le compte 6542 du budget de la commune.

### 5. CESSIION DU BATTEUR À L'EHPAD

Le restaurant scolaire n'ayant plus usage du batteur, il est proposé de le céder pour un montant de 150 € à l'Ehpad Guy Maros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter cette cession et autorise Mr le Maire à engager toutes les opérations comptables nécessaires.

### 6. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé, 3 impasse de Kernabat, cadastré C N°954 pour une superficie de 08a 15ca.
- un bien situé au 1 chemin du Quinquis, cadastré F N° 879 pour une superficie de 66a 30ca.
- un bien situé 29 rue de Saint-Brieuc, cadastré B N° 908 pour une superficie de 11a 67ca.
- un bien situé 24 - 26 lieu-dit Kerdanet, cadastré D 1177 et D 1178 pour une superficie de 8a 13ca.
- un bien situé 9 lotissement de Kerlan Christ, cadastré B 2224, B 2227, B 2245 pour une superficie de 4a 14ca.

## Naissances

**Sofia LAMNYI**  
18, Rumbroun

**Loghan BROUTET**  
45, Le Goastéro

**Maurice LORANT**  
Runandol

**Soline ANTOINE**  
5, Résidence de Mississipi

**Noé LE ROUX**  
7, rue des Merisiers

**Marceau LE CARRE**  
32, chemin de Kerdanet

**Tiam DELON**  
15, Kerlan Christ

**Madeleine COTREUIL**  
50, Le Leshouarn

**Elio QUERE**  
5, Le Grand Rubernard

**Agathe DUGUE**  
9, Christ

**Albane DOUURENT**  
15, rue du Général Leclerc

**Louis LE RIBOTER**  
2, rue de Pléto

**Ambre BERTECHE**  
1, rue de Penthièvre

**Bryan LAOCHE**  
6bis, rue Rupérou

**Emmanuelle ROUSSEL  
MALEKI RAD**  
33, place de la République

**Joye MANET**  
35, rue de la Gare

**Jouliia PANSART**  
16, rue du Clos Maréchal

## Décès

**Monsieur Robert ANDRE**,  
84 ans, Le Grand Rubernard

**Monsieur Armel CROCCQ**,  
73 ans, Le Moulin Neuf

**Monsieur Joseph MOTTAIS**,  
95 ans, Kerbarbo

**Monsieur Marcel LE VACON**,  
93 ans, rue de Kernabat

**Monsieur Robert GAUDE**,  
86 ans, rue de St Brieuc

**Monsieur Jean Claude  
ROUVRAY**,  
77 ans, rue de Guingamp

**Madame Marie Françoise  
ROUVRAY née SOYER**,  
75 ans, rue de Guingamp

**Madame Annie DESBONNES  
née THOUEMENT**,  
86 ans, rue des Écoles, Pléto

**Madame Lucie TOUZE née  
QUILGARS**, 106 ans, rue du  
Général Leclerc (EHPAD)

## Mariages



**Julie et Kevin  
OLLIVIER**  
rue du Claudren



**Alain TREPARD-VIOLON  
et Laurence THORAVA**  
impasse des Chênes



**Christophe LE PIVERT  
et Réjane GUILLOT**  
Kermorvan



**Aymeric LE LAY et  
Jérôme LE MEHAUTE**



**Mickaël ANDRIEUX  
et Yolaine BOUGEARD**  
rue de Saint-Brieuc



**Aurélien TURPIN  
et Angélique QUERO**  
Kerguillem, Lanrodec

## Noces d'or



**Jean-Yves  
et Marie-Josée LE HIR**  
Clos Kerello

## Parrainages civils



**Noé LE BASQUE**



**Arden et Soan BEUZIT**



**Anna MEYNIER**

## VOS SERVICES

### Services administratifs

#### Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi et le vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
le mercredi de 13h30 à 17h30  
et le samedi de 9h à 12h.  
Tél. : **02 96 74 10 84**

#### Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h  
à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
le mercredi de 9h à 12h30.  
Tél. : **02 96 74 10 38**

## La Poste

#### À Châtelaudren :

Place Saint-Vincent  
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h,  
et du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.

**À Plouagat :** Place de la Mairie,  
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30  
à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

### Permanences France Service

En mairie de Châtelaudren :  
3 novembre (matin),  
25 novembre (après-midi),  
1<sup>er</sup> décembre (matin),  
9 décembre (après-midi)  
23 décembre (après-midi)

En mairie de Plouagat :  
13 novembre (journée entière)  
11 décembre (journée entière)

### Secours populaire

Accueil : rue du Val  
Tel. : **02 96 79 77 61**

Ouvert le lundi, le mardi et le mercredi  
de 9h à 12h et de 14 à 17h.

### Secours catholique

Tel. : **06 31 25 62 12**

Permanence tous les lundis de 10h à 12h.  
En cas d'urgence, laissez un message  
et vos coordonnées pour être rappelé.



## Carole Tollemer est la nouvelle bibliothécaire

*Notre nouvelle bibliothécaire tant attendue, Carole TOLLEMER, est arrivée depuis le 1<sup>er</sup> septembre à la médiathèque.*

Originaire de la région parisienne, mais avec des attaches bretonnes, son dernier poste était responsable du secteur adulte à la médiathèque de Limay (Yvelines).

C'est au cours d'une reconversion professionnelle, en 2016, que Carole a choisi de s'orienter vers le métier de bibliothécaire, après des études en Histoire de l'Art et de belles expériences dans des beaux sites et monuments en tant que responsable d'atelier et restauratrice de sculptures.

C'est le manque de contact avec le public qui l'a donc poussée à passer le concours d'assistant de Conservation et des Bibliothèques, avec cette envie de mieux transmettre tout ce qui touche au patrimoine, combinée à sa passion de toujours : « les livres ».

Nous lui souhaitons la bienvenue à la Médiathèque la Parenthèse !



# La saison culturelle est enfin lancée !

*Après une période de mise en sommeil, c'est avec grand plaisir que nous avons pu à nouveau ouvrir les portes de la salle d'exposition à la Médiathèque et exposer enfin les artistes initialement programmés en 2020.*

## LES EXPOSITIONS PASSÉES

Dès juin, nous avons enfin pu accueillir Armelle LE COQ sur deux temps forts, le premier à travers sa très belle exposition photo intitulée « Au cœur de l'arbre » : une belle réflexion autour de l'étape ultime de l'arbre devenu épaves, statues, pièces de bois... Et un beau clin d'œil à la vieillesse qui recèle toujours de la beauté et de l'émotion. Lors du second moment, Armelle et son mari Sylvain, alias « Pablo et Sidonie » nous ont offert un tour de chant de leur répertoire de chansons françaises au moment du décrochage. Un moment fort convivial !

En septembre, c'était au tour de l'atelier goudelinais de sculptures « Paule et ses amis », avec Paule HARSIGNY, Jean-Yves GUERVILLY, Josiane RAOULT et Jean-Claude MALHERBES : une magnifique exposition mêlant diverses méthodes allant du métal recouvert de paperclay aux sculptures émaillées, cirkées ou raku (méthode japonaise).

Au total, nos 4 artistes ont exposé plus de 70 œuvres, qui utilisent différentes techniques de finition (cirage, émail, pigment ou encore engobe et acrylique). L'atelier « Paule et ses amis » est un lieu d'échange où chacun, libre de ses choix, peut exprimer sa créativité et progresser dans une ambiance conviviale.

## LES EXPOSITIONS À VENIR

**Du vendredi 8 octobre  
au samedi 6 novembre 2021**

C'est avec plaisir que nous accueillons Jean-louis SAMSON, habitant de Châtaudren-Plouagat et photographe animalier, autour d'une exposition intitulée « La nature vue au travers de mon objectif ». Il nous fera partager sa passion pour la nature et les animaux au travers de ses magnifiques clichés d'animaux pris en forêt ou au bord de l'eau en totale liberté. Jean-louis SAMSON tiendra des permanences les mercredis (de 16h à 18h) et les vendredis (de 10h à 12h). Des ateliers seront également proposés aux classes de maternelle et primaire.

**Du vendredi 12 novembre  
au mercredi 8 décembre 2021**

En cette fin d'année, place aux artistes locaux, avec des aquarelles, dessins, photographies, objets détournés et ferronnerie d'art.

« J'en profite pour préciser que les vernissages sont ouverts à tous. N'hésitez pas à venir pousser les portes de la médiathèque lors de ces temps forts avec les artistes. »

**Sophie Philippe**  
Conseillère déléguée à la culture